

ANNONCES — L'administration et les Fermiers déclinent toute responsabilité quant à la teneur des annonces. — ANNONCES

DÉCLARATIONS D'ASSOCIATIONS
(Art. 1^{er} du décret du 16 août 1901.)

ASSOCIATION DES FAMILLES DU CANTON DE BRECY (Manche). Pour assurer à l'école le culte du patriotisme et le respect de la neutralité.
Le 24 mars 1910.

Déclaration du 30 mars 1910. Association ayant pour titre: FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS TAURINES DE FRANCE ET D'ALGÉRIE. Siège social: Café de la Presse, b^d Victor-Hugo, Montpellier (Hérault).

2 avril 1910. SOCIÉTÉ DE TIR SCOLAIRE ET D'ADULTES DE LUBINE (Vosges).
Propagation du tir.
Siège social: Ecole des garçons.

5 avril 1910. ASSOCIATION NEW-CLUB SPORTIF. Automobile, aéroplane, sport hippique.
Siège: 3, rue Arsène-Houssaye, Paris.

7 avril 1910. L'ESPÉRANCE DE VILLERS-SEMEUSE. Préparation et perfectionnement militaires.
Siège: Villers-Semeuse, par Mohon (Ardennes).

15 avril 1910. ASSOCIATION DES PÈRES DE FAMILLE DU CANTON DE FLEINE-FOUGÈRES (Ille-et-Vilaine). formée en vue de développer la collaboration des familles à l'éducation de leurs enfants dans les écoles publiques. Siège: A Pleine-Fougères.

16 avril 1910. Société de tir scolaire et post-scolaire: L'UNION FLAMANVILLAISE (Seine-Inférieure).
But: Etude théorique et pratique du tir.
Siège social: Ecole de garçons.

17 avril 1910. ASSOCIATION DES CHASSEURS ET PROPRIÉTAIRES DES ARDILLATS (Rhône).
But: Répression du braconnage et repeuplement du gibier.
Siège: Mairie des Ardillats.

SOCIÉTÉ DE PRÉPARATION MILITAIRE DE NUBIL-LES-AUBIERS (Deux-Sèvres). Déclarée le 19 avril 1910.
Siège: Ecole laïque. Objet: Préparation militaire.

Déclaration du 19 avril 1910. ASSOCIATION DES FAMILLES DU CANTON D'ANSE (Rhône) pour assurer la neutralité religieuse et le culte du patriotisme à l'école.

21 avril 1910. SOCIÉTÉ DE TIR SCOLAIRE D'ÉTOILE (Drôme). Exercices de tir.
Siège social: Ecole communale.

21 avril 1910. ASSOCIATION DES FAMILLES DU CANTON DE NOGENT-EN-BASSIGNY (Haute-Marne). Maintenir dans l'école la neutralité religieuse, le respect des institutions et des traditions nationales.

Déclaration du 22 avril 1910. Société de tir scolaire SAINT-MARTIN-DE-LA-PLACE (Maine-et-Loire). Siège: Ecole des garçons.

25 avril 1910. LE GRATIN. Objet: Grouper les Dauphinois en une association amicale.
Siège social: 139, boul^d Saint-Michel, Paris.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE

TRANSPORTS MARITIMES A VAPEUR

Société anonyme. — Capital: 9 millions.

Le Conseil d'administration a l'honneur de prévenir MM. les Actionnaires que, conformément à la décision de l'Assemblée générale du 28 Avril 1910, il sera payé, à partir du 3 Mai, en échange du coupon n^o 72, aux guichets de la Société Générale, à Paris et à Lyon, et au siège de l'Exploitation, à Marseille, 70, rue de la République, la somme de Fr. 15 par action nominative, et de Fr. 14,35 par action au porteur, pour solde du dividende de l'exercice 1909.

SOUS-COMPTOIR DES ENTREPRENEURS

Bilan au 31 Mars 1910.

ACTIF

Caisse et portefeuille.....	9.944.014 10
Immeubles.....	323.297 81
Accrédités et associations ouvrières..	77.665.890 17
Billets non renouvelés.....	16.508.800 "
Crédit Foncier.....	3.888.102 42
Frais généraux.....	104.488 80
	108.434.593 30

PASSIF

Capital social.....	5.000.000 "
Réserve statutaire.....	5.750.000 "
Billets des accrédités.....	80.695.450 "
Crédit Foncier: billets échus, etc.	10.739.150 "
Créditeurs divers.....	5.833.883 77
Pertes et profits.....	416.109 53
	108.434.593 30

COMPAGNIE D'EXPLOITATION DES

CHEMINS DE FER ORIENTAUX

Les actionnaires de la Compagnie d'Exploitation des Chemins de fer Orientaux sont convoqués en Assemblée générale ordinaire (XXX^e) le 12 mai 1910, à midi, dans les bureaux du Wiener Bank-Verein, à Vienne, I. Herrengasse, n^o 8.

ORDRE DU JOUR:

- 1^o Rapport annuel du Conseil d'administration.
- 2^o Rapport de la Commission de révision sur les comptes de l'exercice 1909 et décision y relative.
- 3^o Résolution concernant l'emploi du bénéfice net de l'exercice 1909 (art. 45 des statuts).
- 4^o Rapport sur l'exécution des décisions de l'Assemblée générale extraordinaire tenue le 15 décembre 1909.
- 5^o Election de membres du conseil d'administration.
- 6^o Election des membres de la commission de révision.
- 7^o Fixation de l'indemnité de la commission de révision.

Suivant l'article 28 des statuts, ont seuls droit de prendre part au vote en Assemblée générale les actionnaires qui, six jours au plus tard avant l'Assemblée générale, auront déposé au moins dix actions au siège de la Compagnie ou aux autres caisses désignées à cet effet. Chaque dix actions donne droit à une voix (art. 29 des statuts).

Les actionnaires ayant droit de vote qui désirent assister à cette Assemblée générale sont invités en conséquence à déposer leurs actions au plus tard le 6 mai inclus:

à Vienne, au Wiener Bank-Verein;
à Berlin, à la Deutsche Bank ou la Dresdner Bank;

à Francfort-s/-Mein, à la Succursale de la Deutsche Bank, à la Deutsche Vereinsbank, à la Dresdner Bank à Francfort - s/ - Mein ou chez MM. Bethmann frères;

à Stuttgart, à la Württembergische Vereinsbank;

en Suisse, à la Société de Crédit Suisse à Zurich, Bâle, Genève et Saint-Gall;

à Paris, à la Banque de Paris et des Pays-Bas ou à la Banque Française pour le Commerce et l'Industrie.

Vienne, le 23 avril 1910.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Messieurs les Actionnaires de la SOCIÉTÉ ANONYME DES FORÊTS des SANHADJA et de COLLO sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire pour le VENDREDI 20 MAI 1910, à deux heures après-midi, au Siège social, 8, boulevard Ledru-Rollin, à MONTPELLIER, pour entendre les rapports du Conseil d'administration et des Commissaires sur les comptes de l'Exercice 1909-1910 et en approuver les conclusions.

VILLE DE PARIS (Terrains du Champ-de-Mars)

A adj. s^r l'ench. Ch. des Not. Paris, le 10 Mai 1910.

TERRAIN Av^e Ch. Floquet et r. Champfleury. 651 m² 50. M. ip. 220^f le m. S'ad. M^{rs} MAHOT DE LA QUÉRANTONNAIS et Delorme, r. Auber, 11, dep. each.

SPECTACLES DU VENDREDI 29 AVRIL

Opéra (Téléph. 307-05). — 8 h. 8/8. — *Roméo et Juliette*, opéra en 5 actes, paroles de J. Barbier et M. Carré, musique de Gounod.

Comédie-Française (Téléph. 416-56). — 8 h. 1/2. — *L'Ami Fritz*. — *Le Songe d'un Soir d'amour*.

Opéra-Comique (Téléph. 105-76). — 8 h. 1/2. — *Manon*.

Odéon (Téléph. 811-41). — 8 h. 1/2. — *Antar*.

Gaité Lyrique (Téléph. 129-09). — 8 h. 1/4. — *La Vivandière*.

Vaudeville (Téléph. 102-09). — 8 h. 3/4. — *L'Ami de Cercle*. — *Le Costaud des Epinettes*.

Variétés (Téléph. 109-92). — 8 h. 1/4. — *Les Maris en vacances*. — *Le Bois Sacré*.

Gymnase (Téléph. 102-65). — 8 h. 1/2. — *La Vierge folle*.

Nouveautés (Téléph. 102-51). — 8 h. 1/2. — *Le Phénix*. — *On purge bébé*.

Renaissance (Téléph. 437-03). — 8 h. 1/2. — Première représentation de *Mon ami Teddy*.

Trianon Lyrique (Téléph. 433-62). — 8 h. 1/2. — *Le Songe d'une Nuit d'été*.

Porte-Saint-Martin (Téléph. 437-53). — 8 h. 1/4. — *Chantecler*.

Théâtre Antoine (Téléph. 436-32 et 436-33). — 8 h. 1/2. — *Le Cœur d'Angélique*. — *La Bête*.

Palais-Royal (Téléph. 409-30). — 8 h. 1/2. — *On opère sans douleur*. — *Tais-toi, mon Cœur!*

Théâtre Sarah-Bernhardt (Téléph. 274-23). — 8 h. 1/2. — *Le Bois Sacré*. — *Les Bouffons*.

Théâtre Réjane (Téléph. 238-78). — 8 h. 1/2. — *Bridge*.

Bouffes-Parisiens Cora Laparcerie (Téléph. 163-06). — 8 h. 3/4. — *Son auteur*. — *Xantho chez les courtisanes*.

Athénée (Téléph. 282-23). — 8 h. 1/2. — *Un Enlèvement*. — *Le Danseur inconnu*.

Théâtre Apollo (Téléph. 272-21). — 8 h. 3/4. — *Rêve de Valse*.

Ambigu (Téléph. 431-31). — 8 h. 1/2. — *Prostituée*.

Grand-Guignol (Téléph. 228-34). — 9 h. 8/8. — *Dans les soutes*. — *La Lutte pour la vie... de château*. — *L'Eclaboussure*. — *Un Malin*. — *Le Philanthrope*.

Folies-Dramatiques (Téléph. 437-01). — 8 h. 1/2. — *La Villa Cupidon*. — *La Conscrite*.

Théâtre des Mathurins (Téléph. 203-08). — Relâche.

Cluny (Téléph. 807-76). — 8 h. 1/2. — *Chasseur d'occasion*. — *Le Colonel Ronchonot*.

Déjazet (Téléph. 274-91). — 8 h. 1/2. — *La Main de ma fille*. — *Le Papa du régiment*.

Châtelet (Téléph. 809-35). — 8 h. 1/2. — *L'Homme à Deux Têtes*.

Casino de Paris (Téléph. 265-68). — 8 h. 1/2. — Attractions. — Spectacle concert.

La Cigale (Téléph. 407-60). — 8 h. 1/2. — *Tu Blagues*. Revue. — Attractions.

Folies-Bergère (Téléph. 102-59). — *La Revue des Folies-Bergère*. — Attractions.

Salon de la Société nationale des Beaux-Arts, Grand Palais, avenue d'Antin (15 Avril-30 Juin).

Salon de la Société des Artistes français, Grand Palais, avenue Alexandre-III (30 avril-30 Juin).

Salon des Artistes humoristes, Palais de Glace (24 avril-12 juin).